

Hausse importante de l'emploi au 1^{er} trimestre 2017

Au 1^{er} trimestre ⁽¹⁾, l'emploi salarié privé en Ile-de-France est en hausse trimestrielle de 0,9 %, grâce au secteur tertiaire et à la construction. Sur un an, la progression de 2,2 % de l'emploi est en grande partie à mettre au crédit de l'intérim, des secteurs du conseil et de la restauration. Dans le même temps, la masse salariale affiche une dynamique importante.

(1) : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

CHIFFRES CLÉS
+ 0,9 %
 de hausse trimestrielle de l'emploi
 en Ile-de-France.
97 400 emplois
 créés sur un an dans la région.

Un trimestre très favorable pour l'emploi

Plus de 42 100 emplois ont été créés durant ces trois mois (+ 0,9 % par rapport au trimestre précédent). Le tertiaire hors intérim (+ 0,7 %), la construction (+ 1,1 %) et l'intérim (+ 13,3 %) affichent tous des gains d'emplois alors que l'industrie stagne (- 0,0 %). Pour le troisième trimestre consécutif, l'emploi francilien progresse plus rapidement que l'emploi national (+ 0,5 %).

La croissance de l'emploi privé s'accélère sur un an

Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 97 400 salariés (+ 2,2 %). Cette augmentation est la plus dynamique observée depuis le début de la crise économique de 2008. Depuis le début de l'année 2015, l'économie francilienne crée des emplois de manière significative chaque trimestre. Mais depuis deux trimestres, la croissance des effectifs salariés accélère. De fait, à fin mars, l'Ile-de-France signe un nouveau record de salariés dénombrés dans le secteur privé depuis le début de la série (soit l'année 1997). Dans le même temps, l'emploi national augmente à un rythme moins important mais néanmoins soutenu (+ 1,5 % sur un an).

Carte : **emploi salarié et salaire moyen par tête par département en glissement annuel (GA)**

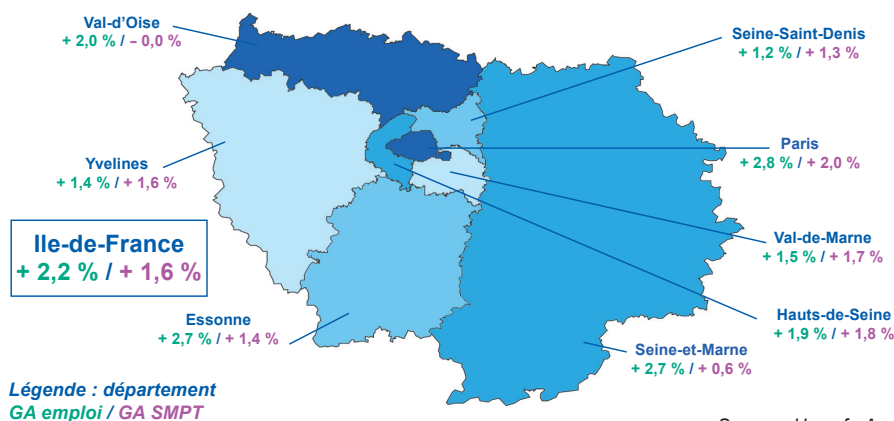


Tableau 1 : **masse salariale et emploi salarié du secteur privé**

	En niveau 1 ^{er} T 2017	Glissement annuel				
		1 ^{er} T 2017	1 ^{er} T 2016	1 ^{er} T 2015	1 ^{er} T 2014	
Ile-de-France	Masse salariale (en millions d'euros)	45 320	+ 3,2 %	+ 2,7 %	+ 2,0 %	+ 2,1 %
	Emploi (en milliers)	4 614	+ 2,2 %	+ 0,8 %	+ 0,3 %	+ 0,3 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en Euros)	3 287	+ 1,6 %	+ 1,9 %	+ 1,7 %	+ 2,0 %
France entière	Masse salariale (en millions d'euros)	137 803	+ 2,9 %	+ 2,4 %	+ 1,4 %	+ 1,8 %
	Emploi (en milliers)	17 999	+ 1,5 %	+ 0,9 %	- 0,1 %	- 0,1 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en Euros)	2 557	+ 1,5 %	+ 1,6 %	+ 1,6 %	+ 1,9 %

Source : Urssaf - Acooss

AVERTISSEMENT : le champ et les sources de l'intérim (Dares) ont évolué. Plus d'informations dans l'Acooss Stats 249 disponible sur www.acooss.fr. De plus, la mise en oeuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) progressive, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.

Tableau 2 : évolution de l'emploi salarié par secteur détaillé d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en milliers)	Glissement annuel			
		1 ^{er} T 2017	1 ^{er} T 2017	1 ^{er} T 2016	1 ^{er} T 2015	1 ^{er} T 2014
BZ	Industries extractives	2,3	- 1,7 %	- 3,4 %	+ 3,4 %	+ 3,2 %
CA	Industries agro-alimentaires	49,2	+ 1,5 %	+ 2,8 %	+ 1,8 %	+ 3,5 %
CB	Habillement, textile et cuir	17,2	+ 0,9 %	- 1,6 %	- 2,5 %	- 2,9 %
CC	Bois et papier	15,6	- 3,4 %	- 7,5 %	- 4,9 %	- 4,7 %
CD	Cokéfaction et raffinage	2,3	- 0,6 %	- 5,9 %	+ 0,2 %	- 0,8 %
CE	Industrie chimique	26,0	- 0,3 %	+ 1,6 %	- 3,5 %	- 2,8 %
CF	Industrie pharmaceutique	18,3	- 0,7 %	- 3,6 %	- 2,0 %	- 2,7 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	18,8	- 0,8 %	- 2,2 %	- 2,7 %	- 3,5 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	25,1	- 2,5 %	- 3,3 %	- 3,5 %	- 1,9 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	40,6	- 1,5 %	- 4,0 %	- 0,5 %	- 2,5 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	12,3	- 0,8 %	- 3,7 %	- 2,5 %	- 2,7 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	15,6	- 2,0 %	- 3,6 %	- 3,9 %	- 2,0 %
CL	Fabrication de matériels de transport	70,3	- 0,8 %	- 1,1 %	- 3,5 %	- 3,8 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	41,6	- 0,1 %	- 0,5 %	- 1,1 %	- 2,2 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	43,8	- 3,6 %	+ 0,5 %	+ 0,8 %	+ 0,2 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	28,2	- 0,8 %	+ 0,2 %	- 1,2 %	- 2,3 %
FZ	Construction	284,9	+ 1,7 %	- 0,1 %	- 1,7 %	+ 1,7 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	705,1	+ 1,1 %	+ 0,5 %	+ 0,1 %	+ 0,5 %
HZ	Transports et entreposage	372,4	+ 1,2 %	+ 0,3 %	+ 0,3 %	- 0,2 %
IZ	Hébergement et restauration	307,6	+ 3,5 %	+ 2,0 %	+ 1,6 %	+ 1,4 %
JA	Édition et Audiovisuel	131,9	- 0,5 %	- 1,9 %	+ 0,3 %	- 0,8 %
JB	Télécommunications	48,7	+ 2,0 %	- 2,1 %	- 1,5 %	- 4,9 %
JC	Activités informatiques	206,1	+ 5,1 %	+ 2,4 %	+ 2,4 %	+ 0,3 %
KZ	Activités financières et d'assurance	313,5	+ 0,8 %	+ 0,1 %	+ 0,1 %	- 0,7 %
LZ	Activités immobilières	76,3	- 1,8 %	+ 0,4 %	- 1,2 %	- 1,7 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	393,7	+ 3,2 %	+ 2,4 %	+ 2,1 %	+ 1,0 %
MB	Recherche et développement	38,7	- 1,2 %	+ 1,2 %	+ 1,6 %	+ 0,4 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	90,1	+ 2,5 %	- 0,6 %	+ 1,5 %	+ 0,4 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	568,1	+ 6,5 %	+ 2,7 %	+ 0,4 %	+ 0,6 %
OZ	Administration publique	43,0	- 2,0 %	+ 0,3 %	- 2,1 %	- 0,8 %
PZ	Enseignement	86,5	+ 3,1 %	+ 1,0 %	- 0,2 %	+ 1,1 %
QA	Activités pour la santé humaine	104,2	+ 1,3 %	+ 1,5 %	+ 0,7 %	+ 1,4 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	195,0	+ 3,1 %	+ 2,9 %	+ 2,9 %	+ 2,6 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	90,0	+ 3,3 %	+ 0,2 %	- 0,6 %	+ 2,9 %
SZ	Autres activités de services	131,1	+ 1,5 %	+ 0,3 %	+ 1,3 %	+ 1,0 %
	Industrie	427,1	- 1,0 %	- 1,3 %	- 1,7 %	- 1,9 %
	Construction	284,9	+ 1,7 %	- 0,1 %	- 1,7 %	+ 1,7 %
	Tertiaire	3 901,9	+ 1,9 %	+ 1,0 %	+ 0,8 %	+ 0,5 %
	dont Tertiaire hors intérim	3 788,6	+ 2,5 %	+ 1,1 %	+ 0,7 %	+ 0,5 %
	Intérim	113,2	+29,3 %	+ 6,1 %	- 1,9 %	- 0,1 %

Source : Urssaf - Acof

La masse salariale poursuit sa dynamique

La masse salariale progresse de 2,7 % sur un an cumulé (+ 3,2 % pour le seul 1^{er} trimestre), soit une progression proche de celle observée au plan national (+ 2,5 %). La croissance de la masse salariale est très dynamique une nouvelle fois en début d'année alors qu'elle résultait surtout de la hausse de l'emploi le dernier trimestre. Ce trimestre-ci, sa progression semble découler aussi bien d'un effet salaire que d'un effet emploi.

En effet, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) redevient dynamique (+ 1,6 % sur un an), cette hausse étant légèrement supérieure à celle observée au niveau national (+ 1,5 %). Le SMPT francilien s'établit à 3 287 euros, soit un niveau supérieur de 28,5 % au salaire moyen national.

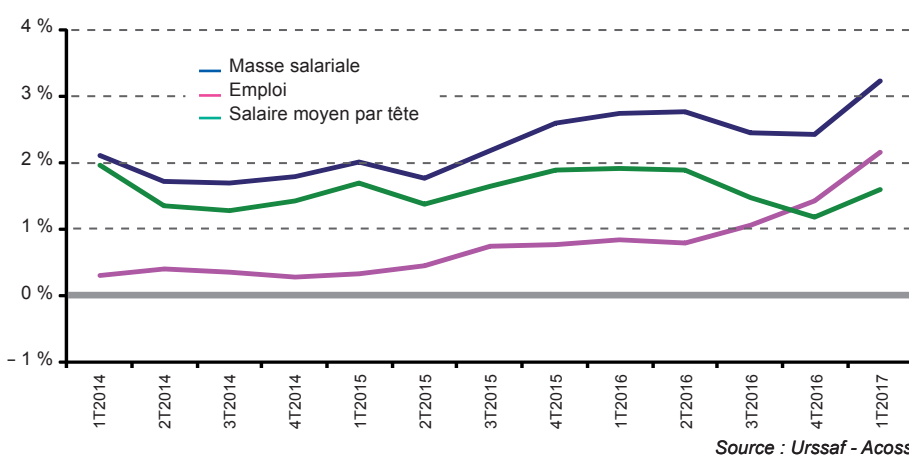
Le tertiaire porte la croissance de l'emploi

Le tertiaire hors intérim continue de gagner des emplois ce trimestre (+ 0,7 %). Sur un an, le gain est de 1,9 %, soit 71 000 emplois créés. Les activités informatiques et les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (Tableau 2) demeurent les moteurs de l'emploi francilien. Les spectacles, l'action sociale et l'enseignement sont également très dynamiques sur un an. L'emploi dans le secteur de l'hébergement et la restauration affiche également une croissance importante sur un an sous l'impulsion de la restauration alors que l'emploi dans l'hébergement peine à repartir. À l'inverse, l'emploi dans les activités immobilières et l'administration publique de statut privée est en baisse. Parallèlement, l'intérim affiche une nouvelle hausse très importante sur un an (+ 29,3 %). Le secteur poursuit la dynamique observée depuis plus d'un an. Il dépasse ainsi la barre des 100 000 emplois pour la première fois depuis 2008.

Solide création de postes dans la construction

Après un début d'année 2016 sans tendance, l'emploi salarié dans la

Graphique : masse salariale, emploi salarié et salaire moyen par tête du secteur privé



Source : Urssaf - Acofos

construction croît depuis trois trimestres. L'emploi est, en effet, en hausse au 1^{er} trimestre (+ 1,1 %). Sur un an, l'emploi progresse de 1,7 %. Parallèlement, l'évolution du SMPT reste peu dynamique (+ 0,8 %), pour le second trimestre consécutif. Ainsi, les évolutions de l'emploi semblent être tirées par les activités les moins rémunératrices de la construction.

La contraction des emplois industriels ralentit

Les pertes d'emplois dans l'industrie sont quasi nulles (- 0,0 % ce trimestre contre 0,2 % le trimestre précédent). Ce grand secteur n'a plus gagné d'emplois depuis le 3^e trimestre 2011. Sur un an, la diminution demeure significative, avec une baisse de 1,0 % des effectifs. Seuls, deux secteurs affichent une augmentation significative du nombre de leurs salariés : l'industrie agro-alimentaire et l'habillement (Tableau 2). À l'inverse, la branche bois et papier et la métallurgie chutent nettement.

Le SMPT redémarre dans le tertiaire

La croissance du SMPT redémarre dans le tertiaire (Tableau 3). Elle passe d'une progression de + 1,2 % au 4^e trimestre 2016 à + 1,5 % au 1^{er} trimestre 2017.

Dans l'industrie, la croissance du SMPT (+ 1,5 %) demeure à un niveau moins important que celui observé début 2016. Dans la construction, le SMPT semble se stabiliser (+ 0,8 % sur un an depuis deux trimestres) mais demeure faible.

Tableau 4 : emploi salarié et salaire moyen par tête (SMPT) par département

	1 ^{er} T 2017	
	Emploi (en milliers)	SMPT (en Euros)
75 - Paris	1 414	3 508
77 - Seine-et-Marne	356	2 468
78 - Yvelines	407	3 093
91 - Essonne	353	2 836
92 - Hauts-de-Seine	917	4 136
93 - Seine-St-Denis	484	2 941
94 - Val-de-Marne	397	2 827
95 - Val-d'Oise	286	2 549
National	17 999	2 557

Source : Urssaf - Acofos

L'emploi progresse fortement à Paris et en Seine-et-Marne

L'emploi évolue de façon assez soutenue dans la plupart des départements franciliens par rapport au 4^e trimestre 2016, notamment à Paris (+ 1,3 %) et en Seine-et-Marne (+ 1,1 %). Les Yvelines et le Val-de-Marne sont les départements qui progressent le moins avec une hausse de 0,5 %, hausse malgré tout relativement significative.

Sur un an, ce sont les départements de Paris (+ 2,8 %), de la Seine-et-Marne (+ 2,7 %) et de l'Essonne (+ 2,7 %) qui enregistrent la plus forte progression de l'emploi. Les trois départements avec la plus faible croissance annuelle – Seine-Saint-Denis, Yvelines et Val-de-Marne – affichent tout de même une croissance du nombre de salariés supérieure à 1,2 %.

Tableau 3 : évolution du salaire moyen par tête par secteur d'activité

	SMPT (en euros)	Glissement annuel			
		1 ^{er} T 2017	1 ^{er} T 2016	1 ^{er} T 2015	1 ^{er} T 2014
Industrie	4 133,3	+ 1,5 %	+ 2,6 %	+ 1,7 %	+ 2,6 %
Construction	2 538,4	+ 0,8 %	+ 1,0 %	+ 0,1 %	+ 0,9 %
Tertiaire	3 251,1	+ 1,5 %	+ 1,9 %	+ 1,8 %	+ 2,0 %
Dont tertiaire hors interim	3 273,6	+ 1,8 %	+ 2,0 %	+ 1,8 %	+ 2,0 %
Total Ile-de-France	3 286,9	+ 1,6 %	+ 1,9 %	+ 1,7 %	+ 2,0 %

Source : Urssaf - Acofos

Tableau 5 : évolution de la masse salariale par secteur d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en millions d'€)	Glissement annuel			
		1 ^{er} T 2017	1 ^{er} T 2017	1 ^{er} T 2016	1 ^{er} T 2015	1 ^{er} T 2014
BZ	Industries extractives	30,6	+ 2,1 %	- 8,1 %	+ 4,0 %	+ 2,4 %
CA	Industries agro-alimentaires	375,9	+ 1,5 %	+ 3,8 %	+ 2,1 %	+ 6,7 %
CB	Habillement, textile et cuir	172,3	+ 3,7 %	+ 3,3 %	- 2,6 %	+ 1,1 %
CC	Bois et papier	154,7	- 6,3 %	- 2,4 %	- 3,9 %	+ 0,6 %
CD	Cokéfaction et raffinage	42,2	- 6,9 %	+ 12,7 %	+ 2,6 %	+ 2,3 %
CE	Industrie chimique	386,4	+ 0,9 %	+ 3,0 %	- 0,1 %	- 1,5 %
CF	Industrie pharmaceutique	285,9	- 4,7 %	+ 3,7 %	- 2,2 %	+ 1,9 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	217,9	+ 0,0 %	- 0,2 %	- 0,8 %	- 0,3 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	253,0	+ 0,6 %	- 2,8 %	- 3,5 %	+ 0,6 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	626,5	- 1,4 %	+ 2,7 %	+ 0,2 %	- 0,3 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	174,8	+ 5,2 %	- 0,4 %	+ 2,1 %	+ 0,5 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	202,0	+ 2,9 %	- 1,5 %	- 3,4 %	+ 2,7 %
CL	Fabrication de matériels de transport	989,3	- 1,6 %	+ 0,4 %	+ 0,2 %	+ 0,6 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	460,7	+ 1,0 %	+ 1,4 %	+ 1,4 %	- 0,0 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	681,9	+ 5,7 %	+ 2,1 %	+ 2,0 %	+ 1,0 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	242,8	- 1,2 %	- 0,5 %	- 0,3 %	- 1,8 %
FZ	Construction	2 158,6	+ 2,2 %	+ 0,4 %	- 1,2 %	+ 2,5 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	6 357,3	+ 2,7 %	+ 2,3 %	+ 1,8 %	+ 2,4 %
HZ	Transports et entreposage	3 349,1	+ 1,1 %	+ 1,9 %	+ 0,4 %	+ 0,9 %
IZ	Hébergement et restauration	1 745,2	+ 3,5 %	+ 2,0 %	+ 3,3 %	+ 2,6 %
JA	Édition et Audiovisuel	1 848,7	+ 4,8 %	+ 2,7 %	+ 3,4 %	+ 1,1 %
JB	Télécommunications	626,7	+ 1,0 %	- 6,5 %	+ 3,6 %	- 0,1 %
JC	Activités informatiques	2 765,0	+ 7,1 %	+ 5,6 %	+ 4,1 %	+ 1,0 %
KZ	Activités financières et d'assurance	5 125,4	+ 3,3 %	+ 3,9 %	+ 1,2 %	+ 4,1 %
LZ	Activités immobilières	751,4	+ 3,4 %	+ 4,2 %	+ 0,4 %	+ 1,3 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	5 673,6	+ 5,8 %	+ 3,9 %	+ 5,1 %	+ 2,4 %
MB	Recherche et développement	533,6	- 2,6 %	+ 5,4 %	+ 4,8 %	+ 0,6 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1 018,3	+ 4,1 %	+ 4,5 %	+ 3,1 %	+ 4,0 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	3 644,5	+ 5,7 %	+ 4,2 %	+ 2,4 %	+ 2,8 %
OZ	Administration publique	406,9	+ 0,3 %	- 0,1 %	- 1,5 %	+ 1,0 %
PZ	Enseignement	592,0	+ 3,3 %	+ 0,8 %	+ 1,4 %	+ 1,2 %
QA	Activités pour la santé humaine	773,0	+ 2,3 %	+ 3,3 %	+ 2,5 %	+ 2,6 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	1 062,1	+ 3,7 %	+ 3,5 %	+ 3,5 %	+ 3,7 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	706,0	+ 2,9 %	+ 5,1 %	+ 2,3 %	+ 2,4 %
SZ	Autres activités de services	885,9	- 0,2 %	+ 0,4 %	+ 1,5 %	+ 1,3 %
	Industrie	5 296,8	+ 0,4 %	+ 1,3 %	- 0,0 %	+ 0,8 %
	Construction	2 158,6	+ 2,2 %	+ 0,4 %	- 1,2 %	+ 2,5 %
	Tertiaire	37 864,7	+ 3,6 %	+ 3,0 %	+ 2,6 %	+ 2,3 %
	dont Tertiaire hors intérim	37 080,1	+ 3,7 %	+ 3,1 %	+ 2,5 %	+ 2,3 %
	Intérim	784,6	+11,6 %	+ 7,1 %	+ 0,2 %	+ 4,7 %

Source : Urssaf - Acooss

Sources et méthodologie

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et l'agriculture. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus, depuis mars 2015, des déclarations sociales nominatives (DSN) qui se substituent progressivement aux bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC). Les effectifs y sont en principe déclarés pour chaque établissement suivant la même définition que dans les BRC. Les DSN sont mensuelles.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarés au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acooss).

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle. Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent. Les évolutions annuelles (ou

glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acooss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique.

L'ensemble des publications statistiques de l'Acooss, certaines des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur www.acooss.fr.

Numéro ISSN : 2273-6689

Directeur de la publication :
Philippe Renard

Rédacteurs :
Matthieu Goussot, Serge Mercier

Contact (département Statistiques) :
stats.idf@urssaf.fr

www.blog.paris.urssaf.fr